

Formation Hygiène et HACCP en transformation à la ferme



Les participants : Daniel BAYLE, Liliane BOU, Isabelle COMBINA, Brigitte FOURCADE, Marie-Claude FOURCADE, Philippe GARAUD, Christian PIQUE, Manuella SOCHELEAU, Clara THOMAS, Aurélie ULLIANA.

La Chambre d'Agriculture du Gers en collaboration avec le Syndicat des Producteurs à la Ferme de Foie Gras du Gers ont proposé pour la 18^{ème} édition, une formation concernant la valorisation des produits fermiers en collaboration avec le lycée agro-alimentaire d'Auch-Beaulieu. A l'issue de ce stage, les 10 stagiaires de la promotion 2010 ont reçu une attestation officielle qui sanctionne une formation spécifique à l'hygiène alimentaire, validée par la DDCSPP (anciennement DSV) du Gers.

Cette formation est ouverte aux producteurs fermiers qui souhaitent transformer leur production de palmipèdes gras dans un atelier aux normes. Le VIVEA et le FEADER participent au financement de cette formation.

Ces 10 stagiaires ont reçu une formation adaptée à leurs besoins et à la réglementation en vigueur. 11 journées ont été programmées entre janvier et avril. Elles se sont déroulées en partie au lycée agro-alimentaire d'Auch-Beaulieu et en partie dans des conserveries de stagiaires pour être

plus proche des réalités du terrain.

Suite à cette formation et comme le demande la réglementation du Paquet Hygiène, les participants pourront justifier auprès des Services Vétérinaires de leurs compétences en matière d'hygiène alimentaire et en techniques de transformation suivant la méthode HACCP (Analyse des dangers et maîtrise des risques). Parmi elles, les techniques de stérilisation, pasteurisation, mise sous vide, sertissage, appliquées à la fabrication de produits fermiers (foie gras, confit, pâté au poivre vert, rillettes, cassoulet).

Ils auront aussi rédigé une partie importante du dossier de demande d'agrément CE, ou de maîtrise sanitaire suivant le règlement du Paquet Hygiène, à remettre aux Services Vétérinaires.

Une prochaine session sera programmée prochainement. Toute personne intéressée peut se renseigner auprès de de la Chambre d'Agriculture du Gers, Cathy Bergès au 05.62.61.77.40.